



Saint Laurent Blangy, le 17 Juillet 2015

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Réf : WS/SCC/194/15

Objet : examen du permis de chasser

Monsieur le Premier le Ministre,

A l'heure où la simplification administrative est devenue l'une des priorités de votre Gouvernement, je viens vous alerter sur un sujet sensible pour tous les chasseurs de France.

Je veux parler des modalités de l'examen du permis de chasser qui est le passage obligé pour avoir accès à notre passion.

Si je me permets de vous solliciter c'est parce que j'ai constaté que vous aviez engagé une réforme judicieuse pour rendre le passage de l'examen du permis de conduire plus rapide, moins couteux et surtout sans contraintes inutiles.

Aujourd'hui, je pense qu'il est possible de transposer les modalités de la réforme de l'examen du permis de conduire à l'examen du permis de chasser notamment au sujet des examinateurs qui sont l'un des facteurs limitant majeurs.

Depuis 5 ans, dans presque tous les départements, le nombre d'inscrits à l'examen du permis de chasser augmente de façon significative au point que plus de 35 000 jeunes le passent tous les ans.

Contre toute attente, la chasse redevient une activité attractive pour de nombreux jeunes qui sont prêts à passer l'examen du permis de chasser, à condition qu'il ne soit plus un véritable parcours du combattant.

D'ailleurs, ils pourraient être encore beaucoup plus nombreux si une véritable politique de simplification était mise en œuvre et si l'on mettait un terme aux tracasseries administratives d'un autre âge.

Hélas, c'est tout le contraire qui se passe actuellement dans les départements et c'est pourquoi, je souhaite vous alerter.

Aujourd'hui, ceux sont les fédérations départementales des chasseurs qui assurent la formation à l'examen et c'est l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) qui est seul habilité à fournir des examinateurs pour sanctionner cet apprentissage.

Dans un passé encore récent, les fédérations de chasseurs pouvaient faire passer l'examen

du permis de chasser. Certains dénoncèrent ce qu'ils considéraient comme un conflit d'intérêts et le ministère décida que seul l'ONCFS devait assurer le contrôle des candidats.

Loin de moi l'idée de remettre en cause la globalité du système actuel. Néanmoins je pense qu'il est urgent d'offrir des possibilités multiples aux fédérations pour répondre efficacement à une demande qui se veut de plus en plus saisonnière. De plus c'est surtout le weekend end et lors des vacances scolaires que les futurs chasseurs souhaitent pouvoir se former et passer l'examen.

Hélas cela devient impossible car dans le même temps les personnels de l'ONCFS affectés à ces missions diminuent. Même si l'ONCFS essaye avec courage de trouver des solutions pour remédier à cette carence d'examineur à une période de pleine activité dans ce domaine, je pense qu'il faut remettre à plat le système.

Monsieur le Premier ministre, il est de mon devoir de faire remonter ce mécontentement qui est partagé par de nombreux collègues Présidents qui connaissent eux aussi des problèmes de calendrier et d'examineurs.

Bien sûr, j'ai alerté notre Fédération nationale des chasseurs afin qu'elle accompagne cette requête et qu'une solution collective soit trouvée avec vos services et ceux des ministères compétents.

Il est impératif d'imaginer une solution globale et durable applicable en quelques mois et qui concernera les 90 fédérations départementales des chasseurs.

En tant que responsables associatifs en charge de missions de service public, il est de notre devoir de répondre à l'attente de ces dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes qui veulent tous les ans s'intégrer dans la grande communauté des chasseurs de France.

Mais au-delà de la simple pratique de la chasse, c'est l'ensemble de la filière chasse qui se trouve fragilisée dès lors que l'on décourage de nombreux candidats par des règles éculées. Comment va-t-on maintenir un flux financier annuel de 3,6 milliards d'euros et près de 26 000 emplois non délocalisables en conservant un tel parcours du combattant lors de l'examen.

C'est pour cette raison Monsieur le Premier Ministre, que j'en appelle à votre volonté de réforme pour ouvrir un débat essentiel pour l'avenir de la chasse Française.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Willy Schraen
Président



Copies : Gérard Larcher, Président du Sénat
Claude Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale
Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement
Bernard Baudin, Président de la FNC
Présidents des fédérations départementales,
Jean-Pierre Poly, Directeur de l'ONCFS